

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rio +20 : nouveau sommet pour la Terre Quels liens avec la Bourgogne ?

Dijon, le 18 juin 2012 – Mercredi 13 juin, la plus grande conférence de l'ONU jamais organisée a ouvert ses portes au Brésil. Plus de 50.000 personnes venues du monde entier devraient ainsi participer à Rio+20, où il sera notamment question, pendant 10 jours, de lutte contre la pauvreté, d'accès à l'énergie et à l'eau pour tous, de sécurité alimentaire... Ce sommet, où seront présents des représentants de gouvernements, de la société civile et du secteur industriel, marque le 20^e anniversaire du sommet de la Terre de 1992 (officialisation de la définition du développement durable*). Une centaine de délégations officielles sont attendues au sommet officiel des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra du 20 au 22 juin. La France sera bien sûr représentée, pour défendre sa vision du développement durable.

Si ces grands rassemblements mondiaux peuvent paraître éloignés des préoccupations et du quotidien des Bourguignons, il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent à maintenir l'attention de tous sur l'urgence à agir en faveur de notre environnement et d'un développement plus durable. Ils sont de surcroît à l'origine d'avancées certaines pour nos territoires comme à travers la création des « Agenda 21 locaux » (programmes d'action répondant aux enjeux du 21^{ème} siècle), qui offrent un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour y mettre en œuvre des principes de développement durable.

En Bourgogne, près de 20 territoires ont ainsi mis en place un Agenda 21 (voir liste ci-après) : des conseils généraux, des communautés de communes, le parc naturel régional du Morvan, mais aussi des petites communes comme Sainte-Colombe-en-Auxois, plus petite commune de France reconnue Agenda 21. Ces territoires sont regroupés au sein d'un réseau régional, co-animé par la DREAL et Alterre Bourgogne. Constituées de nombreuses actions en faveur d'un développement socio-économique qui prenne en compte l'environnement, les feuilles de route de chacun de ces territoires se fixent comme objectif de répondre à des problématiques locales, qui auront des répercussions au niveau de la planète toute entière.

« Une démarche de développement durable pour un territoire, c'est un outil de gouvernance territoriale basée sur la concertation, la participation, la discussion et l'amélioration continue. Tout se fait ensemble, avec la population », indique Jacques Corbet du service promotion du développement durable de la DREAL Bourgogne.

Au-delà de la gouvernance locale, la gouvernance internationale du développement durable est l'un des sujets phares du sommet, avec celui de la « croissance verte ». Comment organiser la transition de nos économies vers un mode de production moins consommateur en ressources naturelles, moins polluants et facteur de progrès social ? Voici une problématique à laquelle les acteurs locaux peuvent s'atteler sans tarder, en toute légitimité.

Pour en savoir plus sur les Agenda 21 et la boîte à outils mise à disposition des territoires par la DREAL et Alterre Bourgogne : www.alterre-bourgogne.fr/dossiers-thematiques/agendas-21/demander-le-kit-agenda-21.html



web

Contacts presse:

Aurélien TRIOUX
Alterre Bourgogne
03.80.68.44.30
a.trioux@alterre-bourgogne.org

Jacques CORBET
DREAL Bourgogne
03 45 83 20 33
jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

Liste des territoires bourguignons reconnus ou engagés dans une démarche territoriale de développement durable dite « **Agenda 21 local** » :

Communes

- [Sainte-Colombe-en-Auxois \(21\)](#) reconnu en 2012
- [Montambert \(58\)](#) reconnu en 2007
- [Sancé \(71\)](#) reconnu en 2011
- Auxerre (89) - *En cours de construction (ville déjà reconnue en 2007)*
- [Longvic \(21\)](#) reconnu en 2012
- [Chenôve \(21\)](#) – *Candidat pour 2013*
- [Cosne-Cours-sur-Loire \(58\)](#) - *En cours de construction*
- Montbard (21) - *En cours de construction*
- Mâcon (71) - *En cours de construction*
- [Chalon-sur-Saône \(71\)](#) – *Candidat pour 2013*
- Fontaines (71) - *En cours de construction*
- [Quetigny \(21\)](#) - *En cours de construction*
- [Lugny \(71\)](#) - *En cours de construction*

Communautés de communes

- [Communauté de communes de l'Autunois \(71\)](#)
- [Communauté urbaine du Creusot-Montceau \(71\)](#) reconnu en 2010

Parc naturel régional

- PNR du Morvan reconnu en 2009

Pays

- [Pays de l'Auxois Morvan](#) reconnu en 2009

Conseils généraux

- [Conseil général de Saône-et-Loire](#) reconnu en 2010
- [Conseil général de la Nièvre](#) reconnu en 2012

*Définition du développement durable donnée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland en 1987: « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».